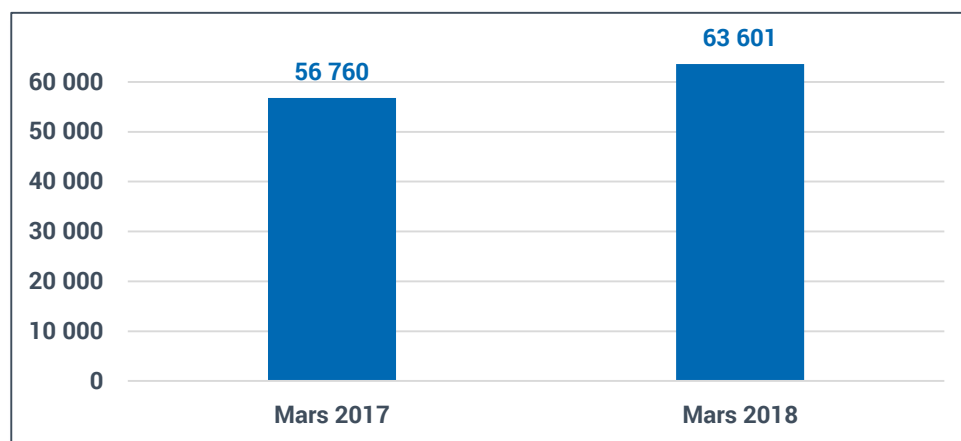


# Création d'entreprises

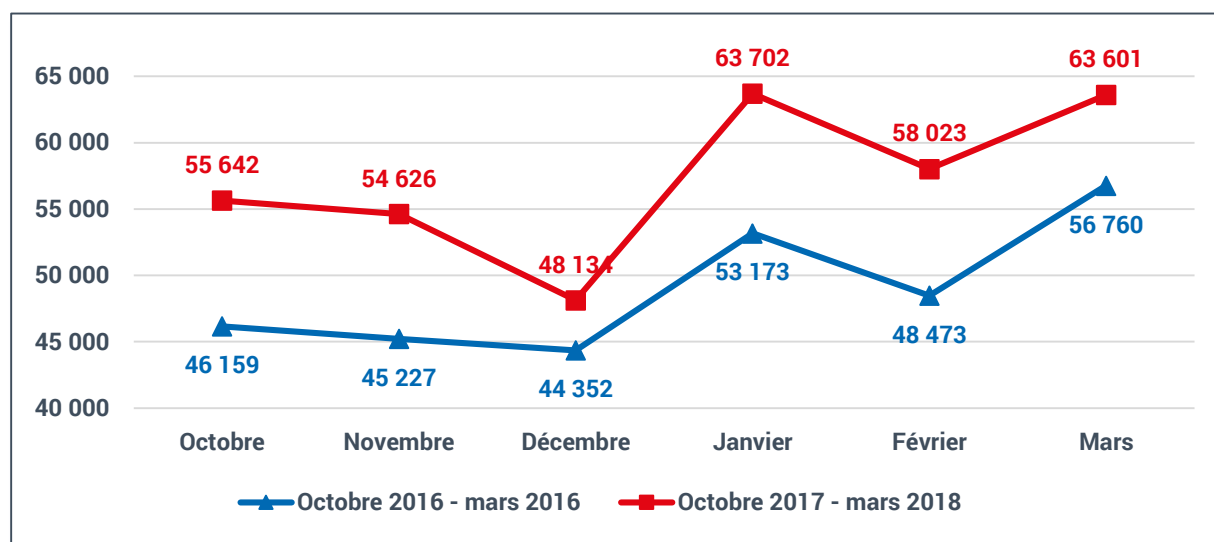
## Chiffres de mars 2018

- Durant le mois de mars 2018, **63 601** nouvelles entreprises ont vu le jour en France. Ce nombre est en hausse de **12 %** au regard de mars 2017.



Nombre de créations d'entreprises en mars 2017 et mars 2018

- Le mois de mars confirme une tendance à la hausse du nombre de créations d'entreprises observée depuis plusieurs mois. Ainsi, durant le premier trimestre 2018, le nombre de nouvelles entreprises s'est accru de **17 %** au regard du premier trimestre 2017.



Nombre de créations d'entreprises durant les périodes octobre 2016 – mars 2017 et octobre 2017 – mars 2018

- Les micro-entrepreneurs représentent **43 %** des créations d'entreprises du premier trimestre 2018, soit **79 677** unités. Leur nombre s'est accru de **27 %** au regard du premier trimestre 2017. Cette hausse, nettement supérieure à celle du nombre d'entreprises ne bénéficiant pas de ce régime sur cette même période (+ 11 %), a contribué à augmenter la part de ces entreprises parmi l'ensemble des créations : les micro-entrepreneurs ne représentaient que 40 % des créations recensées de janvier à mars 2017.
- L'augmentation du nombre de créations d'entreprises observée sur la période allant de janvier à mars 2018 (au regard de la période allant de janvier à mars 2017) est uniquement imputable aux **entreprises individuelles** (+ 26 %) qu'elles soient sous le régime des micro-entrepreneurs (28 %) ou au régime général (+ 24 %). Cela se fait au détriment des formes sociétales unipersonnelles dont le nombre de créations est resté stable sur cette période.  
Par ailleurs, les **sociétés pluripersonnelles** (SARL, SAS...) connaissent également une stabilisation du nombre de nouvelles unités (- 0,3 %).
- Sur la période janvier - mars 2018, les activités de type services connaissent une croissance (+ 20 % au regard de la période janvier - mars 2017) plus importante que les activités de type commerce (+ 15 %) et les activités secondaires (+ 10 %).  
Plus généralement, tous **les secteurs d'activités** sont concernés par la croissance du nombre de nouvelles unités entre ces deux intervalles à l'exception des activités financières qui connaissent une stabilisation (- 0,2 %). Nous présenterons les deux catégories extrêmes de croissance :

Les secteurs ayant enregistré une croissance supérieure à 25 % :

- ▶ le courtage (+ 27 %)
- ▶ les services en direction des personnes (+ 29 %),
- ▶ les transports (+ 43 %).

Les secteurs ayant enregistré une augmentation inférieure à 7 % :

- ▶ la santé (+ 6 %),
- ▶ l'hébergement et la restauration (+ 5 %),
- ▶ le commerce de bouche (+ 4 %).

- Toutes **les régions** de France métropolitaine et d'outre-mer ont enregistré une croissance du nombre de créations entre les périodes janvier - mars 2017 et janvier - mars 2018, à l'exception de Mayotte qui connaît une baisse sur cet intervalle. Nous relèverons les deux catégories extrêmes de croissance :

Les régions caractérisées par une croissance supérieure à 20 % :

- ▶ Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 22 %),
- ▶ Guyane (+ 43 %).

Les régions caractérisées par une croissance inférieure à 13 % :

- ▶ Normandie (+ 12 %),
- ▶ Pays de la Loire (+ 11 %),
- ▶ La Réunion (+ 11 %).



- Près d'un quart des créations d'entreprises de France métropolitaine recensées sur la période de janvier à mars 2018 sont localisées en **zone rurale**, soit 49 802 nouvelles unités.

Leur nombre a augmenté de 14 % au regard de la période allant de janvier à mars 2017. C'est inférieur à la hausse des créations enregistrées dans les zones urbaines densément peuplées (+ 19 %) ; les zones urbaines intermédiaires enregistrent une évolution proche de celle des zones rurales (+ 16 %).

Avec respectivement 13 382 et 1 119 nouvelles entreprises recensées de janvier à mars 2018, les communes classées en **zone de revitalisation rurale** (ZRR) et les communes de montagnes bénéficiant des effets de ce dispositif s'inscrivent également dans la croissance (+ 14 % au regard du trimestre mois équivalent de l'année précédente), mais dans des proportions moindres que les communes non classées en ZRR (+ 18 %).

## TABLEAUX COMPLEMENTAIRES

*Evolution du nombre de créations entre les périodes de janvier à mars 2017 et de janvier à mars 2018, selon le secteur d'activités*

Secteur d'activité	Janvier – mars 2017	Janvier – mars 2018	Evolution
<b>Activités secondaires</b>	<b>24 299</b>	<b>26 615</b>	<b>+ 9,5 %</b>
Industrie	6 339	7 050	+ 11,2 %
Construction	17 960	19 565	+ 8,9 %
<b>Activités de type commerce</b>	<b>45 553</b>	<b>52 430</b>	<b>+ 15,1 %</b>
Commerce de détail	15 266	17 190	+ 12,6 %
Commerce de gros	2 781	3 023	+ 8,7 %
Commerce de bouche	578	603	+ 4,3 %
Immobilier	5 575	6 879	+ 23,4 %
Hébergement et restauration	8 154	8 583	+ 5,3 %
Services en direction des personnes	8 398	10 859	+ 29,3 %
Commerce et réparation automobile	4 801	5 293	+ 10,2 %
<b>Activités de type services</b>	<b>88 554</b>	<b>106 281</b>	<b>+ 20,0 %</b>
Courtage	3 453	4 368	+ 26,5 %
Transports	10 983	15 673	+ 42,7 %
Activités scientifiques et techniques	27 741	33 621	+ 21,2 %
Activités de soutien aux entreprises	9 866	11 954	+ 21,2 %
Information et communication	8 014	9 460	+ 18,0 %
Enseignement	7 346	8 426	+ 14,7 %
Arts, spectacles et activités récréatives	4 913	5 875	+ 19,6 %
Santé	11 916	12 592	+ 5,7 %
Activités financières	4 322	4 312	- 0,2 %
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>158 406</b>	<b>185 326</b>	<b>+ 17,0 %</b>



*Evolution du nombre de créations entre les périodes de janvier à mars 2017 et de janvier à mars 2018, selon la nature juridique des entreprises*

Nature juridique	Janvier – mars 2017	Janvier – mars 2018	Evolution
<b>Entreprise individuelle</b>	<b>103 746</b>	<b>130 755</b>	<b>+ 26,0 %</b>
dont micro-entrepreneurs	62 676	79 677	+ 27,1 %
<b>Sociétés</b>	<b>54 660</b>	<b>54 571</b>	<b>- 0,2 %</b>
dont sociétés unipersonnelles (SASU, EURL)	28 620	28 620	+ 0,0 %
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>158 406</b>	<b>185 326</b>	<b>+ 17,0 %</b>

*Evolution du nombre de créations entre les périodes de janvier à mars 2017 et de janvier à mars 2018, selon la région d'implantation de l'entreprise*

Secteur d'activité	Janvier – mars 2017	Janvier – mars 2018	Evolution
Auvergne-Rhône-Alpes	18 921	21 859	+ 15,5 %
Bourgogne-Franche-Comté	4 298	5 063	+ 17,8 %
Bretagne	5 360	6 111	+ 14,0 %
Centre-Val de Loire	4 004	4 598	+ 14,8 %
Corse	1 048	1 225	+ 16,9 %
Grand-Est	8 700	9 937	+ 14,2 %
Guadeloupe	1 085	1 223	+ 12,7 %
Guyane	337	481	+ 42,7 %
Hauts-de-France	9 280	10 902	+ 17,5 %
Ile-de-France	47 130	56 053	+ 18,9 %
Martinique	828	954	+ 15,2 %
Mayotte	275	164	- 40,4 %
Normandie	5 230	5 849	+ 11,8 %
Nouvelle Aquitaine	13 419	15 612	+ 16,3 %
Occitanie	14 695	17 178	+ 16,9 %
Pays de la Loire	6 247	6 959	+ 11,4 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15 845	19 273	+ 21,6 %
La Réunion	1 704	1 885	+ 10,6 %
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>158 406</b>	<b>185 326</b>	<b>+ 17,0 %</b>

## METHODOLOGIE

La création d'une entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, c'est-à-dire qu'elle doit impérativement être accompagnée de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Cette définition des créations exclut donc les réactivations dont la dernière cessation est survenue moins d'un an avant la nouvelle création et les reprises d'entreprises pour lesquelles il y a continuité de l'entreprise (évaluée à partir de la localisation de l'entreprise et de l'activité exercée).

Les statistiques utilisées dans ce document concernent l'ensemble des activités marchandes hors secteur agricole, autrement dit, les activités de l'industrie, du commerce et des services.

Sont définis comme micro-entrepreneurs dans ce document, tous les entrepreneurs individuels sous le régime fiscal de la micro-entreprise et soumis au régime micro-social.

*Pour réaliser cette note, l'AFE se sert d'informations statistiques brutes issues de la base de données Sirene de l'Insee. Ces informations sont provisoires dans la mesure où les données brutes sont susceptibles d'être modifiées par l'Insee. Les révisions apportées par cet institut seront donc répercutées sur les notes de conjoncture mensuelles réalisées par l'AFE.*

Par ailleurs, l'AFE a créé un secteur d'activité intitulé « commerce de bouche ». Il comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C) et les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature NAF rév. 2 ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

L'approche des espaces ruraux est basée sur la densité de population des communes. La typologie utilisée est celle de l'Insee, intitulée grille de densité. Elle est basée sur le maillage urbain des communes, ainsi que sur la répartition de la population sur le territoire communal en repérant les concentrations et dispersions. Quatre classes sont ainsi définies :

- les communes denses et les communes intermédiaires qui composent les zones urbaines,
- les communes peu denses et les communes très peu denses qui définissent les zones rurales.

Les zones de revitalisation rurale (ZRR) sont un ensemble de communes peu densément peuplées et caractérisées comme fragiles pour des raisons socio-économiques, dont la liste est fixée par arrêté. Le classement de ces communes en ZRR permet aux entreprises qui y sont installées de bénéficier d'aides d'ordre fiscal.

